

**INFORMATIONS FORMATION**  
**MAITRE-PRATICIEN EN THERAPIE NEURO-SENSORIELLE INTEGRATIVE©**

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances prévues par l'article L6313-1 du Code du travail. Elle a pour objectif de développer des compétences dans le domaine de l'accompagnement psychothérapeutique à travers des techniques de nettoyage émotionnel, agissant au niveau cognitif, sensoriel et énergétique.

**1. Public et niveau de connaissances préalables nécessaire :**

- **Pré-requis : praticien TNSI**
- **Public : professionnels de l'accompagnement** (*Les personnes porteuses de handicap veilleront à en informer l'organisme de formation afin de mettre en place des solutions adaptées à leur apprentissage*)

**2. Objectifs et compétences visés**

- Ajuster sa posture d'accompagnant
- Renforcer le rapport / l'alliance thérapeutique
- Savoir utiliser les techniques de mouvements oculaires pour générer des ressources
- Développer son approche de la Thérapie Neuro-Sensorielle Intégrative dans des contextes d'invention plus larges et plus diversifiés
- Déterminer son axe de travail et son cadre
- Développer l'art de l'accompagnement "sur-mesure"
- Raffiner sa stratégie thérapeutique
- Intervenir sur des cas pratiques

**3. Organisation de l'action de formation :**

- **Durée :** 5 jours soit 35h en présentiel (possibilité de distanciel en cas de nécessité)
- **Lieu de formation :** 6 rue au Pain 78100 Saint Germain en Laye (1<sup>er</sup> étage sans ascenseur) ou via la plateforme Zoom en cas de nécessité.

- **Effectif** : 12 stagiaires maximum pour un meilleur accompagnement et suivi.
- **Dispensée par** : Géraldine ALANA, enseignante en PNL, certifiée IDCOM et INLPTA ; maître praticienne en hypnose éricksonienne, certifiée NGH (National Guild of Hypnotists) ; praticienne en thérapie brève systémique et neurothérapie.
- **Moyens pédagogiques** :  
La formation s'organise sous la forme d'une alternance d'exposés théoriques et de démonstrations suivies d'exercices pratiques réalisés par les stagiaires et encadrés par le formateur.
  - Méthode interrogative : échange constant entre le formateur et le stagiaire
  - Méthode active : mise en situation du stagiaire pour approfondir et développer ses compétences
  - Méthode démonstrative : le formateur présente un protocole ou un processus ou une mise en situation.
  - Ressources pédagogiques : Il est remis à chaque stagiaire un livret de formation ainsi qu'un document de synthèse.
- **Moyens techniques** :
  - salle équipée de tables afin de faciliter la prise de notes
  - tableau et vidéoprojecteur
  - mise à disposition de feuilles et stylos
  - Accès à la bibliothèque de l'organisme de formation (sous conditions)
- **Moyens évaluatifs** :
  - une évaluation continue est faite sur la pratique du stagiaire tout au long de la formation
- **Moyens de sanction de l'action de formation** :
  - une attestation de formation sera remise au stagiaire s'il satisfait aux exigences de suivi de la formation en terme de présence et d'implication tout au long de la formation.
- **Moyens de contrôle et suivi de l'exécution de l'action de formation** :
  - les feuilles de présence seront signées par le stagiaire et le formateur à chaque demi-journée de formation
  - le stagiaire sera invité à procéder à une évaluation du stage (programme, pédagogie, organisation pratique).

#### **4. Dispositions financières**

Le prix de l'action de formation est fixé à :

- **1050€** avec la possibilité de facilités de paiement